

Rouen, le 19 mars 2015

Madame, Monsieur,

Sensible aux pratiques artistiques sous toutes leurs formes, le lycée Jeanne d'Arc de Rouen a tenu à élargir son partenariat avec le Conservatoire, proposant ainsi le dispositif « **Emploi du Temps Concerté – ETC** ». A ce titre, il s'agit bien d'une démarche spécifique et volontariste du lycée et non d'un parcours s'inscrivant dans les textes officiels en vigueur au niveau de l'Education Nationale.

L'objectif de l'ETC

Il consiste à permettre aux élèves motivés et engagés du Conservatoire de poursuivre une pratique artistique (cursus complet), compatible avec les études générales. A ce titre, ils seront bien considérés au Conservatoire comme étant en cursus horaires traditionnels. Pour ce faire, le lycée s'efforcera d'anticiper la fin des cours (15h30 ou 16h30) une à deux fois par semaine, pour que les élèves puissent soit se rendre au Conservatoire dans l'après-midi afin d'y suivre un cours ou consacrer ce temps à leur travail personnel.

Ce dispositif concerne :

-en 2^{nde} générale : les musiciens et les danseurs

Concernant la situation particulière des danseurs en COP et afin qu'ils puissent suivre des cours mutualisés avec les élèves TMD, ils pourront à titre expérimental être libérés de l'AP sous réserve d'un niveau scolaire acceptable et après validation du conseil de classe et de présence aux séances d'information et d'orientation.

-en 1^{ère} L, ES et S et de Terminale L, ES et S : uniquement les musiciens

La mise en œuvre de ce parcours :

-relève du choix affirmé de l'élève et de sa famille

-est soumis à l'avis du Conservatoire au regard du parcours artistique en cours et du projet

-implique des choix concernant les contenus de l'enseignement général et son organisation.

Certains enseignements seront incompatibles avec ce parcours et devront se limiter au choix de :

▶ **2 langues vivantes obligatoires pour tous (pas de LV3) :**

-LV 1 : *anglais* ou *allemand*

-LV 2 : *anglais* ou *allemand* ou *espagnol* ou *italien* ou *chinois*

▶ **2 enseignements d'exploration :**

-**enseignement 1 = SES** - *Sciences Economiques et Sociales*
(obligatoire pour tous les élèves de 2^{nde})

-**enseignement 2 = création / activités artistiques**

Choisir 1 activité parmi les quatre ci-dessous :

Arts du son (musique) ou *Patrimoine (histoire de l'art)* ou *Arts du spectacle (théâtre)*
ou *Arts visuels (arts plastique)*

Les cours au lycée auront lieu du lundi au samedi matin inclus.

Dans l'éventualité de ce choix, la démarche à suivre :

► **au niveau du Collège Fontenelle :**

Mentionner sur les fiches (vertes) d'orientation en vœux N°1 :

-2nde générale au Lycée Jeanne d'Arc - ETC

-enseignement d'exploration 1 : SES

-enseignement d'exploration 2 : arts du son **ou** patrimoine **ou** arts du spectacle
ou arts visuels

► **au niveau du Conservatoire :** formuler la demande par écrit et la déposer auprès du secrétariat de la scolarité **avant le 25 avril 2015**. S'agissant d'une démarche spécifique, seules les inscriptions recensées au CRR et transmises par ce dernier au lycée pourront être prises en compte. L'équipe pédagogique du CRR sera également amenée à se prononcer quant à la pertinence de cette perspective.

► **au niveau du Lycée Jeanne d'Arc :** s'inscrire (fin juin ou début juillet) en classe de 2nde générale en faisant état de ce choix (les élèves sont identifiés au lycée sous « Islandais 3 »). Le lycée en aura préalablement été informé par le Conservatoire.

Avertissement !

Dans l'hypothèse où le lycée Jeanne d'Arc de Rouen n'est pas considéré comme étant votre lycée de secteur, votre demande pourra ne pas être prise en compte par l'Inspection Académique (c'est un constat et non une généralité !). Si votre projet post-bac consiste de toute manière à vous orienter vers les métiers de la musique et/ou de la culture, la filière TMD répondra au mieux à votre objectif tout en vous assurant une scolarité au Lycée Jeanne d'Arc.

En restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, recevez, Madame, Monsieur, chers parents, nos salutations très cordiales.

Claude BRENDEL
Directeur adjoint

Philippe TAILLEUX
Directeur des études